



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE LA LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE
DU 24 SEPTEMBRE 2016 A 11 HEURES AU GOLF DE NANTES-VIGNEUX**

Le samedi 24 septembre 2016 à 11h00, les membres de la ligue de golf des Pays de la Loire se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au golf de Nantes-Vigneux (44) sur convocation faite par lettre simple adressée par mail.

Il a été établi une feuille de présence qui a été élargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée réunissant les membres de la ligue est présidée par Monsieur Alain VALLET, en qualité de président de la ligue.

Le président ouvre la séance en remerciant Monsieur Walter TARDIF, le Directeur du golf de Nantes-Vigneux, d'accueillir l'AGE sur son golf, l'assistance d'avoir honoré son invitation en rappelant avoir souhaité éviter un déplacement aux participants en organisant sur le même site les AGE départementales et régionale. Il remercie également l'assistante de la ligue pour sa présence et son aide dans l'organisation de ces AGE

En préambule, le Président souhaite restituer le contexte de la tenue de cette AGE :

La FFGOLF a décidé sur instruction du ministère de mettre en place la réforme territoriale pour 2017, quelques fédérations telles que le tennis ont demandé un report d'un an et le basket de 2 ans, ce qui veut dire que leur mandature actuelle est prolongée de 2 ans et la suivante réduite d'autant.

Bien que la région des Pays de la Loire ne soit pas impactée par cette réforme, la FFGOLF a souhaité que tous les statuts de l'ensemble des ligues soient validés en AGE pour la mandature à venir de cette olympiade.

La ligue aurait pu être concernée par la fusion ou regroupement de départements ce qui donnait naissance aux comités territoriaux, avec la Mayenne qui rejoint la Sarthe pour devenir comité territorial Sarthe-Mayenne mais la FFGOLF a souhaité reporter cette action à une date ultérieure et à minima après l'AG électorale de la FFGOLF qui se tiendra au CNOSF à Paris **le 31 mars 2017**.

Ces 2 départements continueront de fonctionner en fusion pour le sportif, notamment pour les jeunes avec l'espoir de concrétiser courant 2017 le comité territorial Sarthe-Mayenne en accord avec les instances concernées qui sont déjà favorables.

Concernant les statuts de la ligue, le Président expose qu'il n'y a pas de changement concernant la représentation féminine au sein du comité directeur : les pourcentages licences qui sont de l'ordre **de 25%** sans les décimales qui doivent être arrondies, sont conservés. Il précise cependant que la FFGOLF et les Fédérations doivent à minima ramener à **40%** pour à terme arriver à la parité, et rappelle le pourcentage femme **29%**.

Le nombre de membre élus au comité directeur de la ligue reste à 11 membres minimum.

Chaque CD s'exprimera sur ces 2 points.

A 11h30, la parole est donnée à chaque Président ou Présidente de comité départemental. Pour information, seul le comité départemental de Vendée obtient le quorum.

A 11h50, ouverture de l'AGE de ligue.

Le quorum n'est pas atteint, 37 associations présentes ou représentées pour un quorum à 49. En conséquence, la date de la prochaine AGE sans nécessité de quorum est fixée au vendredi 7 octobre 2016 à 17 heures au siège de la ligue.

11h55, la séance est levée et avant de passer se restaurer, le temps est mis à profit pour des échanges.

Réunion technique **le mardi 22 novembre** à Vigneux avec Basse Bretagne FFGOLF Agence de l'eau Loire Bretagne et des intervenants sur projets qui ont été aidés et qui sont en cours plus d'autres thèmes bio diversité...Intervention de la DRAFF (direction régionale alimentation agriculture et forêt). Les invitations vont être adressées par la FFGOLF dans les prochains jours.

Licences U12 : rappel la ligue rembourse la première licence d'un U12 y compris fin de saison et exercice suivant, action trouvant un bon écho et qui sera reconduite en 2017. La procédure peut être simplifiée en ne faisant pas payer la licence, la ligue la remboursant directement au club sur présentation du bordereau mensuel de la FFGOLF, l'information sera communiquée et débattue prochainement lors de la réunion avec les directeurs de golf des Pays de la Loire.

Inter régions : nous perdons en 2017 la Basse Normandie qui fusionne avec la Haute Normandie et rejoint les hauts de France pour l'inter région et nous devenons inter région Bretagne Centre et PdL. Nous ne mettrons en œuvre des pré-qualifications messieurs, mid-amateurs messieurs et seniors messieurs que si le nombre d'inscrits dépasse le quota par ligue défini, une réunion des 3 commissions sportives de ligue est prévue mercredi 28 septembre au golf du Mans 24H pour entre autre, définir sur les 3 années à venir qui reçoit quoi.

Golf entreprise : difficulté pour la validité des votes lorsque le président de l'association omnisport ne donne pas procuration au président de la section golf ou à un licencié de la section. Pour des AG de FFGOLF, le président de la section est reconnu pas encore pour les ligues, ce point va être remonté pour qu'il y ait le même traitement pour les ligues, ce qui a priori doit évoluer dans l'avenir.

AG élective ligue le samedi 27 janvier et Alain VALLET a le plaisir d'annoncer sa candidature à sa succession.